

Sévérac

Juillet 2022



Juillet 2022

Quel bonheur de retrouver l'ensemble des activités proposées par nos associations depuis ce second semestre 2022. Le retour presque à la normale sur le plan sanitaire nous permet enfin de partager entre nous, tous ces moments indispensables à notre bien vivre ensemble. Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous offrir ces moments de convivialité.

Sévérac connaît depuis l'été 2020 une très forte activité en urbanisme, témoignant du dynamisme et de l'attractivité de notre commune. En cohérence avec notre projet de mandat, notre équipe travaille ardemment sur les équipements, les infrastructures et l'organisation d'une commune, en perspective de 2000 habitants à l'horizon de 2032. Bien entendu, le travail sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit en intégrant ces éléments et les nouvelles réglementations sur la limitation de la consommation d'espace.

En matière de travaux, l'aménagement du secteur gare et l'entrée Est du bourg permettront la sécurisation de la circulation, la pérennisation de la halte ferroviaire et la requalification de cette zone. Encore un peu de patience, de tolérance et de civisme pour les usagers et le personnel qui y travaille ! De récents échanges avec les services du Conseil Départemental nous laissent entrevoir des perspectives favorables dans des aménagements de sécurité en direction de Bonne Miette et de La Normandais dans des délais raisonnables, et plus largement une vue d'ensemble sur les routes départementales traversant notre commune. Une réunion publique vous sera proposée à la rentrée de septembre vous précisant cette vision coconstruite entre le département et la municipalité.

Côté équipements, le budget 2022 que nous avons voté en mars et que vous allez pouvoir découvrir dans ce bulletin, prévoit notamment le renforcement de nos infrastructures sportives avec le renouvellement de l'éclairage du pôle sportif, pour réduire de 70 % la consommation énergétique et la construction d'un terrain multisports accessible à tous.

Sur le plus long terme, le budget prévoit le lancement de deux études auprès du CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). La première pour le devenir de la verrière des locatifs des personnes âgées avec une demande complémentaire plus récente sur la faisabilité d'accueillir des professionnels du paramédical au rez de chaussée de l'ancien presbytère.

Distribution : mairie de Sévérac
Directeur de publication : Didier Pécot
Responsable édition : commission information et communication
Tirage : 1 000 exemplaires
Conception et impression : Le Sillon groupe Imprigraph - Savenay



La seconde pour la réhabilitation de l'école publique "La Garenne". Sur cette dernière, nous affichons clairement la volonté de projeter une vue d'ensemble de cet équipement à 15/20 ans, sur la fonctionnalité et la réflexion énergétique, en associant l'équipe pédagogique et les parents d'élèves.

Dernières informations, un collectif de 11 personnes vient de faire l'acquisition du centre AVEA route de Saint Dolay, avec une volonté de créer du lien avec les associations de notre commune. Bienvenue à eux et tous les nouveaux habitants de notre commune. Et bonne nouvelle, réouverture du commerce alimentaire en septembre, je souhaite beaucoup de réussite aux repreneurs.

Pour conclure, alors qu'ici nous retrouvons notre liberté d'agir et de nous déplacer, quelques mots pour le peuple Ukrainien qui subit les atrocités et les corollaires d'une guerre que nul ne pensait envisageable en ce début d'année 2022. Souhaitons vivement l'arrêt de ce conflit le plus rapidement possible et un retour à la Paix en Europe. Pour autant, soulignons la réaction des 27 pays de l'union européenne et saluons l'élan de solidarité et de générosité qui s'est engagé dans notre commune, en France et en Europe.

Bonne lecture et très bon été à toutes et à tous.

Le Maire, **Didier PÉCOT**

SOMMAIRE

Édito	2
Vie municipale	6
Vie associative	14
Vie scolaire	22
Vie intercommunale	24
Informations diverses	27

Le mot d'Annie LANIO, 3^e adjointe

Je suis arrivée à Sévérac en 1974, intéressée par la vie locale, j'ai été sollicitée par Monsieur PONDAVEN maire en place pour faire partie de l'équipe municipale et j'ai été élue en 1989 comme conseillère municipale. Puis adjointe en 1995 sous la mandature de Madame Lelièvre, qui m'avait confié les compétences "Enfance Jeunesse", la gestion des logements communaux et le CCAS (Centre Communal d'actions Sociales). Suite à l'élection de Monsieur PÉCOT en 2014, j'ai conservé (hormis l'Enfance Jeunesse) les mêmes fonctions auxquelles s'est rajouté l'Urbanisme.

Je profite de cet article pour vous en rappeler quelques règles :

Si vous envisagez d'effectuer des travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, en changeant la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume, de percer ou d'agrandir des ouvertures, vous serez soumis au dépôt d'une demande d'autorisation. À cet effet et selon votre projet vous devrez remplir, soit une DP (déclaration préalable), soit un PC (permis de construire). Vous pouvez vous procurer ces documents en mairie ou réaliser directement la demande en ligne sur le site internet de la commune.

En ce qui concerne les logements, la commune possède et gère 16 locatifs dont 1 d'urgence en centre bourg et 10 réservés aux Séniors à la Résidence "Les Landes de la Prée". Il existe aussi 29 logements loués par des bailleurs sociaux tels que Atlantique Habitation et Habitat 44. L'attribution de ces logements n'est en aucun cas décidée par la mairie. Nous avons juste un regard sur les demandes qui sont faites et nous sommes avertis lors d'un

préavis de départ. Vous pouvez vous procurer des dossiers d'inscription en mairie.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) est un Conseil d'administration présidé par le maire et j'en suis la responsable. Ce bureau est constitué d'élus du Conseil Municipal et d'habitants de la commune nommés par le

maire. L'objectif est de renseigner, d'aider ponctuellement, les personnes en situation de fragilité et de les guider vers les structures adaptées.

Des actions intercommunales sont aussi mises en place par le CLIC (Centre local d'informations et de communication de Pontchâteau) qui sont ouvertes à tous.

Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à prendre RDV et je vous recevrai. Toutes les informations sont confidentielles, les membres du CCAS sont tenus au secret.

Je terminerai par ces mots de COLUCHE malheureusement encore trop d'actualité :

"Aujourd'hui on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid".

Et à chaque problème il y a une solution !



Annie LANIO



Communication de la Commission Économie Locale

Questionnaire sur la vie économique locale

À la suite des rencontres auprès de tous les acteurs professionnels de Sévérac (artisans, commerçants, professionnels de santé etc.), et après les nombreux retours du questionnaire, déposé à chacun, la Commission Economie Locale s'est réunie début mai et a commencé la synthèse des diverses réponses.

Les membres de la commission poursuivent l'analyse des

propositions et idées diverses qui leur sont parvenues, parfois communes, afin d'en extraire des pistes de réflexion ou de travail pour le développement économique de Sévérac.

Nous reviendrons vers vous à l'automne pour plus de précisions. Encore merci à tous celles et ceux qui ont bien voulu compléter ce questionnaire et nous transmettre leurs avis.

Les membres de la commission sont :



Nicolas
TRÉGRET



Gwenaëlle
LE CALONNEC



Émilie
TRANCHANT



Myriam
LOUESDON



Gwénael
ROUX



Régine
PÉROUZE



Alexandre
SEILLER

Communication de la Commission Communication

Invitation aux nouveaux arrivants 2020/2021/2022

Si vous êtes nouveaux arrivants, installés sur notre commune de Sévérac depuis le 1^{er} janvier 2020, la municipalité vous invite à un pot d'accueil, qui se déroulera le vendredi 7 octobre 2022 19h00 à la salle des fêtes.

Pour une meilleure organisation de cette soirée, nous vous

demandons de vous inscrire via le lien sur le site Internet (Page d'actualité /nouveaux arrivants) ou à l'accueil de la Mairie. Nous comptons sur votre présence !

Nous vous souhaitons un très bel été !

Les membres de la commission sont :



Émilie
TRANCHANT



Gwénael
ROUX



Myriam
DUVAL



Yoann
CHAUSSE



Alexandre
SEILLER



Régine
PÉROUZE

Communication de la Commission Développement Durable

Zéro plastique

La commission environnement vient de finaliser la charte zéro plastique, charte pilotée par La fondation TARA Océan pour une réduction de l'utilisation des plastiques.

Cette charte engage à sensibiliser le tissu local, les nouvelles générations, pour la réduction de l'utilisation du plastique, cela passera par des actions aussi bien dans les services administratifs qu'à l'école.

Conscient que l'empreinte du plastique s'étend au-delà du périmètre de notre commune, le réseau hydrographique nous reliant à d'autres collectivités. Par ailleurs, la gestion de l'eau relève d'une multiplicité d'acteurs à l'échelle intercommunale et du bassin-versant. Également conscients que la problématique des pollutions plastiques ne pourra être réglée que par une mobilisation du plus grand nombre.



Départ en retraite Rémi Desainte-Mareville



Après 20 ans de service aux espaces verts de la commune de Sévérac, Rémi Desainte-Mareville a pris sa retraite au 1^{er} avril 2022. Tout au long de sa carrière il a eu à cœur de façonner le paysage de la collectivité dans le respect de l'environnement : mise en œuvre du "Zéro phyto" impulsé par la municipalité, verdissement du cimetière, aménagement de nouveaux massifs, plantation de vivaces permettant de ne plus arroser, etc. Par ailleurs il a eu à cœur de transmettre son métier auprès de son équipe mais également des élèves de l'école de Sévérac par plusieurs actions de sensibilisation.

La 1^{ère} fleur obtenue en 2021 récompense ce travail et celui de l'ensemble des agents des services techniques.

Notre jeune retraité, engagé dans de nombreuses associations, ne manque pas de projets. Bonne retraite Rémi !

Travaux en cours

Ouverture WC Les Pleïades



Les échos du conseil municipal de juillet 2021 à mai 2022

Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, dans leur intégralité, en mairie et sur le site internet.

Synthèse des principales décisions du conseil municipal

Séance du 27 septembre 2021

- **Tarifs restauration scolaire, ALSH et périscolaire pour l'année 2021/2022**

- **Subventions exceptionnelles**

4 L Trophy :

Ce raid automobile étudiant à vocation humanitaire a pour objectif d'acheminer des fournitures scolaires et sportives, des denrées et des fonds pour favoriser la scolarisation des enfants marocains. En échange d'une participation, un emplacement publicitaire sur le véhicule sera réservé à la commune, son nom sera communiqué dans les différentes publications et un partenariat avec l'école et/ou l'espace jeunes sera mis en place afin de faire bénéficier les enfants de la commune au projet. Une subvention de 1 500 € est accordé à l'association 4LTROPHYTEA.

AMCS :

organisation de la compétition du 3 octobre 2021. En raison de l'épidémie de Covid-19 et de la réglementation sanitaire en

vigueur, la décision d'organiser la compétition de moto-cross a été prise tardivement et les sponsors n'ont pas pu être sollicités à hauteur habituelle. Habituellement l'association s'autofinance. La compétition de moto-cross rassemble cinq à six mille personnes en temps normal. Après l'annulation de 2 éditions, il semble important pour la vie de l'association de relancer l'évènement afin de maintenir la mobilisation des bénévoles et d'assurer les prochaines éditions. Une subvention de 1 500 € est accordée.

- **Renouvellement d'un véhicule des services techniques**

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties**

L'article 1383 du code général des impôts permet au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage

d'habitation. Monsieur le Maire rappelle que la suppression de la taxe d'habitation prive les collectivités locales d'une partie de leur autonomie financière. Or la demande de services de proximité, notamment de la part des nouveaux arrivants, est croissante. Il est donc essentiel de garantir les recettes de la collectivité. Avec en moyenne quinze logements construits par an, l'exonération représente une perte de recette de 9 000 € tous les deux ans. Il faudrait alors augmenter les taxes locales pour recouvrer la perte. Le débat au sein de la communauté de communes a été conclu en faveur d'une harmonisation de l'exonération à 40 % sur le territoire.

- **Vente des lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 15 du lotissement les charmes**

- **Logement d'urgence**

La commune de Sévérac souhaite transformer un logement communal en logement d'urgence afin de répondre aux besoins ponctuels de personnes en difficulté suite à des événements graves d'ordre familial ou personnel. Une convention règlemente l'usage de ce bien.

Séance du 29 novembre 2021

- **Mandat spécial pour la participation de Monsieur le Maire au congrès des maires du 16 et 17 novembre 2021**

Monsieur le Maire relate la grande diversité des communes présentes lors du congrès, les besoins d'ingénierie dans les petites communes et l'importance d'avoir une veille au niveau de la communauté de communes sur les financements européens qui sont nombreux. La participation au congrès permet également de rencontrer des entreprises en lien avec les projets de la commune et de nouer des contacts.

- **Location de la salle des fêtes**

Mise en place d'une option forfait ménage de 150 €

- **Subvention exceptionnelle association du marché de Sévérac pour l'animation du marché de Noël**

Deux fois 150 € pour le paiement du cachet de deux groupes de musique.

- **Convention d'occupation du domaine public chemin du Kaolin**

Au regard de la circulation liée à l'activité du Garage Colin-Poulard, une plate-forme de retournement sur le domaine public communal est nécessaire vu la configuration en impasse du chemin du Kaolin, afin que les poids lourds ne soient pas contraints de réaliser une marche arrière au départ de la RD126, gênant le passage à niveau.

- **Adoption du Projet Educatif Territorial 2021-2024**

- **Vente des lots n°9, 12, 13 et 14 du lotissement les charmes et achat de la parcelle ZT 387**



Séance du 31 janvier 2022

- **Vie démocratique**

Le conseil municipal prend acte de la démission pour raisons professionnelles de Mme Karine Albert, conseillère municipale. Les commissions communales, intercommunales et CCAS sont modifiées en conséquence.

- **Souscription d'une garantie bancaire pour le lotissement les charmes**

- **Création d'un tarif photocopie couleur pour les associations**

0,05 € pour le format A4 et 0,10 € pour le format A3

- **Mise en place d'une prestation d'agent SSIAP**

afin de répondre à l'obligation de présence d'un agent SSIAP assurant la sécurité incendie lors des événements accueillant plus de 300 personnes dans les ERP de catégorie 5 type L (salle poly-

valente à Sévérac). Le coût de cette prestation sera à la charge des organisateurs, en rappelant que la collectivité met à disposition gratuitement les salles pour les associations sévéracaises, dans la limite de 4 événements par an.

- **Renouvellement de l'adhésion à e-primo**

visant à fournir aux enseignants, parents et élèves de l'école la Garenne un accès unique à un ensemble de services numériques.

- **Acquisition par voie de préemption parcelle ZW 449 sis 11 rue des Pontreaux.**

La parcelle de 1 970 m² permet d'accéder à la zone 2AU définie au PLU de 2008, devenue stratégique pour le développement de la commune dans le cadre de la révision en cours du PLU.

- **Débat obligatoire sur les garanties de protection sociale complémentaire**

Séance du 21 mars 2022

Budgets

Vote des comptes de gestions, comptes administratifs, affectations du résultat de l'année 2021 et des budgets primitifs de l'année 2022 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Focus sur le budget prévisionnel 2022 de la commune

En préambule du vote du budget, Monsieur le Maire a rappelé le contexte économique (prévision de croissance incertaine, inflation, dette publique) et fiscal (suppression de la taxe d'habitation, revalorisation des bases, répartition de la taxe d'aménagement, FPIC) mouvant dans lequel s'inscrit ce budget 2022, et la difficulté à faire des prévisions.

Le budget de la commune s'équilibre à 1 898 142,52 € en section de fonctionnement et à 2 708 890,53 € en section d'investissement.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, une attention particulière sera portée en 2022 sur le pilotage des ressources humaines conciliant une maîtrise de la masse salariale et la capacité à assurer le suivi des dossiers. L'année 2022 s'annonce avec une forte activité dans les domaines de l'urbanisme et des suivis de projets.

Le recours à l'emprunt permettra de soutenir la trésorerie de la collectivité et de garantir une capacité d'autofinancement pour les investissements à venir. De plus, des subventions seront sollicitées pour financer les différentes réalisations.

En termes d'investissements, l'année 2022 sera marquée par la réalisation de l'aménagement du secteur gare qui permettra la sécurisation de la circulation, la pérennisation de la halte ferroviaire et la requalification de cette zone. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 50 %. Une continuité de ces aménagements en remontant vers Bonne Miette et la Normandais est d'ores-et-déjà à l'étude pour les prochaines années.

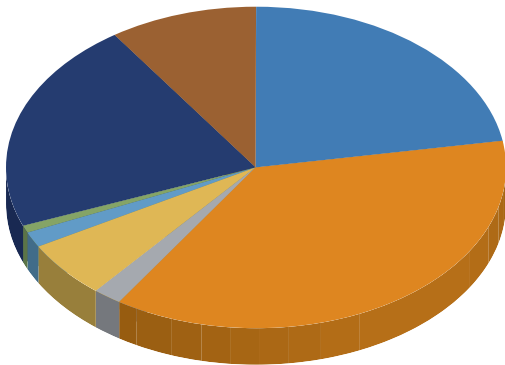
Le renforcement de nos infrastructures sportives sera également à l'agenda avec le renouvellement de l'éclairage du pôle sportif et la construction de terrain multisport accessible à tous.

Le travail sur le PLU, et plus largement la stratégie d'aménagement sur notre commune sera poursuivie.

Une étude sera lancée auprès du CAUE pour accompagner la réflexion autour de la réhabilitation de l'école publique, chantier important du mandat.

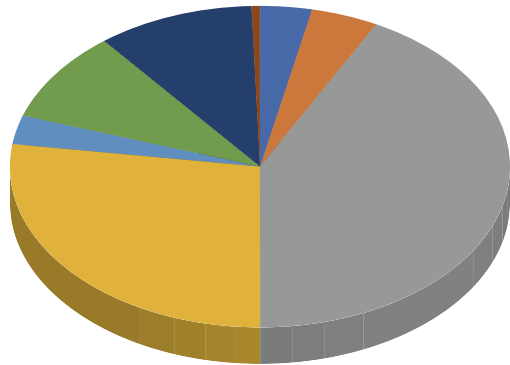
Enfin la municipalité poursuit ses efforts en faveur du maintien du parc de bâtiments et équipements publics.

Dépenses de fonctionnement



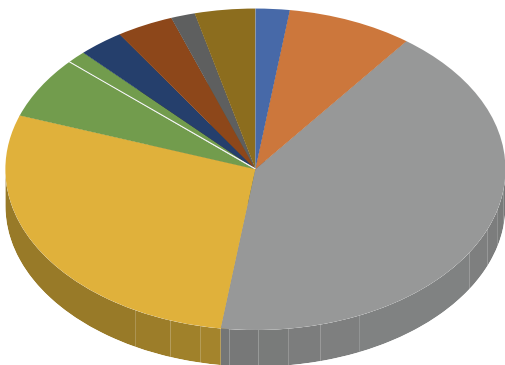
- Charges générales (fluides, matériel, etc...) 425 700 €
- Charges de personnel 700 092 €
- Attribution de compensation communauté de communes 34 000 €
- Autres charges de gestion 107 102 €
- Charges exceptionnelles et dépenses imprévues 30 249,39 €
- Intérêts d'emprunts 14 000 €
- Virement à la section d'investissement 405 799,13 €
- Opération d'ordre (transfert entre sections) 181 200 €

Recettes de fonctionnement



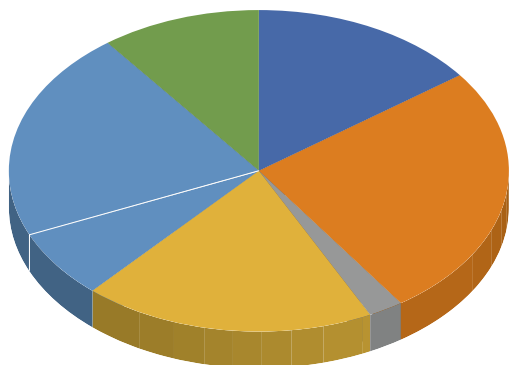
- Atténuation de charges, produits exceptionnels et opérations d'ordre 64 059,39 €
- Produits des services du domaine 81 800 €
- Impôts et taxes 805 418 €
- Dotations et participations 515 153 €
- Revenus des immeubles 55 003 €
- Excédent de fonctionnement reporté 175 506,13 €
- Produits exceptionnels 191 203 €
- Opérations de transfert entre les sections 10 000 €

Dépenses d'investissement

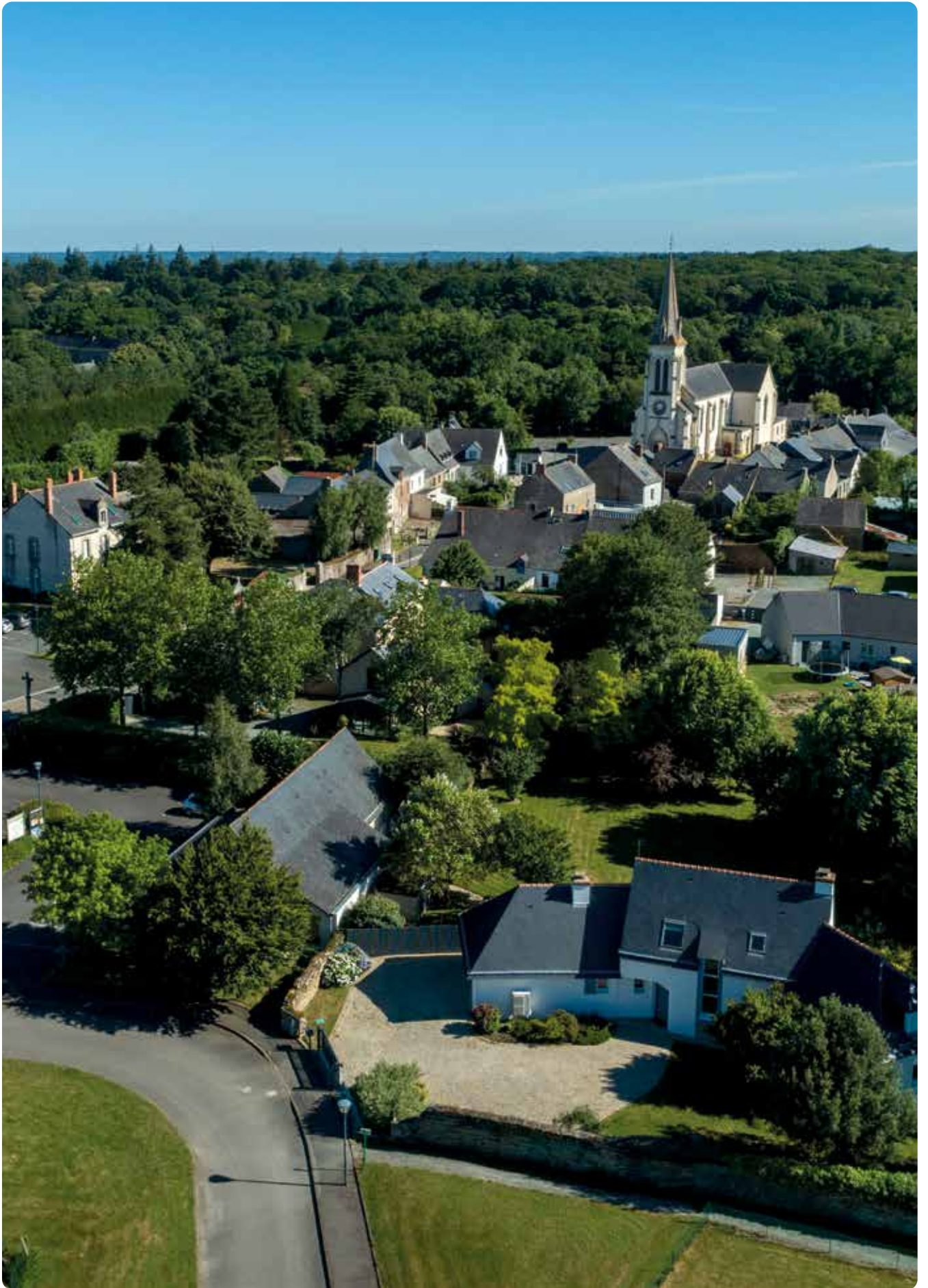


- Remboursement du capital des emprunts 60 000 €
- Déficit reporté 222 718 €
- Aménagement quartier de la Gare 1 130 344 €
- Travaux de bâtiments 765 561 € (dont 600 000 € de provision)
- Autres opérations (city stade, sentier de randonnées, voirie, réseaux, etc.) 170 907 €
- Frais d'études 33 419 €
- Réseau d'éclairage public 81 370 €
- Acquisition foncière 97 700 €
- Achat de matériel 41 869 €
- Opérations d'ordre 105 001 €

Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement 405 799 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 685 101 €
- Dotations et fonds divers 62 700 €
- Subventions aménagement secteur gare 512 579 €
- Autres subventions 186 510 €
- Emprunts et dettes assimilées 400 000 €
- Opérations d'ordre 276 201 €



• **Fiscalité locale 2022**

Depuis 2017, les taux de la fiscalité locale n'ont pas évolué. Une augmentation de 1 % est proposée afin de soutenir les projets engagés par la collectivité et de maintenir les services. Les taux pour 2022 seront les suivants :

- Taxe foncière bâtie : 44,13 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,24 %

• **Demandes de subventions pour soutenir les projets de la commune**

Appel à projet "inventons le tourisme durable" (conseil départemental)

La commune sollicite une subvention à hauteur de 50 % pour le développement d'un "sentier passerelle" à proximité de l'aire naturelle de Loisirs qui permettrait de relier deux circuits existants "Marais et Château" et "Saint-Nervin" en passant par le cœur de bourg, permettant aux randonneurs l'accès en toute sécurité aux commerces et commodités.

Le projet comprend la réhabilitation de la passerelle existante, la création d'une nouvelle et le débroussaillage du sentier. Le projet est estimé à un montant de 14 000 € TTC.

Programme LEADER (Union Européenne)

La commune a pour projet de renouveler l'éclairage iodure du pôle sportif (terrain de foot, voirie, accès salle des sports, futur terrain multisport) par un éclairage LED, plus économe en énergie et efficace. De plus un système de contrôle permettant de rationaliser les allumages sera mise en place. Une économie d'énergie de 70 % par rapport au système actuel est visée.

L'accompagnement de l'union européenne via le GAL du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas des bois a été accordé à hauteur de 80 % pour un projet estimé à 38 000 € TTC.

Programme des Equipements sportifs de Proximité (PEP), "5 000 équipements sportifs d'ici 2024" (DRAJES)

Afin de répondre au besoin d'équipements sportifs en libres accès, notamment pour les jeunes, et de favoriser la pratique sportive, la commune a pour projet la création d'un terrain multisport. Son implantation s'inscrit dans un plan guide de requalification des

espaces publics assurant une cohérence avec les équipements et services existants. L'accompagnement sollicité est à hauteur de 50 %. Le projet est actuellement à l'étude.

Produit des amendes de police, Préfet de la Loire-Atlantique

Aide sollicitée pour financer l'aménagement du secteur gare en cours.

• **Lancement d'une étude pour l'évolution du groupe scolaire**

Compte tenu de l'âge de construction du bâtiment et de l'évolution des besoins, la collectivité souhaite étudier les possibilités d'évolution du groupe scolaire.

Le conseil municipal a décidé de solliciter le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) pour l'accompagner dans sa réflexion.

• **Service de voirie intercommunal : tarifs et participation communale 2022**

Service mutualisé assuré par la ville de Plessé. Pour Sévérac les prestations prévues sont les suivantes pour l'année 2022 :

- 7 jours de balayage au montant de 7 140 € (85 €/heure)
- 26 jours de débroussaillage-élagage au montant de 13 650 €

• **Emprunts 2022**

Afin de permettre à la commune de conserver sa capacité d'auto-financement et compte tenu des taux encore avantageux début 2022, après mise en concurrence de plusieurs établissements bancaires, il a été décidé de souscrire les emprunts suivants auprès du crédit mutuel :

- Aménagement secteur gare : prêt fixe de 250 000 € d'une durée 20 ans à un taux de 0,85 %
- Aménagement secteur gare : prêt relais de 500 000 € d'une durée de 2 ans à un taux de 0,45 %
- Réhabilitation des logements communaux 28 rue de la station : prêt fixe de 130 000 € d'une durée de 20 ans à un taux de 0,85 %
- Lotissement les charmes : prêt relais de 200 000 € d'une durée de 36 mois à 0,49 %

Séance du 16 mai 2022

• **Adhésion à VESP'Action : schema communal pour une limitation des risques liés au frelon asiatique**

La commune renouvelle son adhésion auprès de Polleniz pour ce programme en conservant le principe d'une participation de

la commune à 50 % des frais d'intervention avec un plafond de financement communal d'un montant de 50 €. En 2021, la collectivité a ainsi accompagné 4 interventions.

• **Tirage au sort des jurés d'assises**

• Requalification des espaces publics du Bourg - Aménagement du quartier de la Gare - Le point sur les travaux secteur gare

Malgré quelques désagréments malheureusement impossibles à éviter pour ce genre de travaux, déviations, fermetures de routes, etc., le chantier progresse dans les délais annoncés.

Le chemin du Kaolin est à ce jour réouvert et il ne reste que la plateforme de retournement à finaliser. Nous tenons à vous

rappeler que cette voie est maintenant une voie partagée et que les piétons et deux roues non motorisés sont prioritaires. La rue de la gare est maintenant à sens unique et les parkings sont terminés et à votre disposition.

Le parvis devant la gare est bien entendu interdit à la circulation et le mobilier urbain, bancs abris- vélos sécurisés ou non, aubette et quai-bus, seront installés très prochainement

La rue de la butte du clos reste à ce jour réservée à la circulation des riverains et la remontée vers le bourg par la gauche reste interdite.

Les travaux sur la RD126 vers Bonne Miette sont en cours et sont eux aussi réalisés dans les délais prévus.

L'alternat mis en place entre le carrefour du Chesneau et la Normandais pour les travaux sur la canalisation et les branchements d'eau potable sont terminés depuis fin juin mais la circulation reste réservée aux riverains jusqu'au terme des travaux.

Bref nous vous demandons encore un peu de patience et de civisme, afin de bénéficier d'équipements assurant la sécurité de la circulation et un positionnement d'avenir de la commune dans le schéma mobilité du territoire.

Ce projet est rendu possible grâce au financement de l'Etat, la Région Pays de la Loire, l'Union Européenne et l'appui du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.



! ATTENTION

La RD 126 sera **totale-
ment fermée**
du passage à niveau
jusqu' au carrefour
du Chesneau
**du 18 au 22 juillet
2022 inclus.**

Une déviation sera mise
en place.

Subventions aux associations (pour un montant total de 25 048,94 euros)

• Associations Sévéracaises (montant total de 10 040 euros)

Football club Atlantique Morbihan	1 500,00 €
Association Basket Club des 3 Rivières	1 500,00 €
Atelier des Arts du Pays de Sévérac	760,00 €
Société de Chasse St Hubert	180,00 €
Union Nationale des Combattants	150,00 €
Club des toujours jeunes	150,00 €
Fête de la musique (300 € par groupe)	900,00 €
Espace Baby	1 000,00 €
Association du marché de Sévérac (Forfait de 200 € par trimestre pour animation locale - paiement sur présentation de factures)	jusqu'à 800,00 €
Association pour le Don de Sang Bénévole de Sévérac	1 000,00 €
Sévérac Palet Club	600,00 €

• École de Sévérac via l'Amicale Laique de Sévérac Projets du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 Forfait - paiement sur présentation de facture (Montant total de 4 559,38 euros)

Crédit de : - 7 €/enfant au titre des projets pédagogiques - 3 €/enfant au titre des crédits de transport (ancien dispositif "Réseaux ruraux d'éducation")	1 420,00 €
Projet pédagogique d'envergure (sortie ou activité sur plusieurs jours)	2 840,00 €
Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)	239,38 €

• Associations sportives des écoles (15 €/élève) (Montant total de 600 euros)

Association sportive Collège La Fontaine de Missillac	150,00 €
Association sportive Lycées et Collège Gabriel Deshayes	450,00 €

• CCAS

Centre Communal d'Action Sociale	4 000,00 €
----------------------------------	------------

• Action Sociale (Montant total de 2 598,55 euros)

Restos du Cœur - Section départementale	300,00 €
Prévention routière	50,00 €
L'Intérim (association de remplacement agricole)	300,00 €
SOS Paysans en difficulté	300,00 €

Association "Permanences Association Cantonale Travail Entretien Service" (PACTES)	1 000,00 €
Association Les Eaux Vives	248,55 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	200,00 €
Solidarité Femmes Loire Atlantique (SOS Femmes)	200,00 €

• Autres Partenaires (Montant total de 1 865,39 euros)

Association des Maires de Loire-Atlantique (AMF44)	427,50 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Loire-Atlantique	419,22 €
Fonds de solidarité pour le logement (FSL)	492,67 €
Amicales des Sapeurs-Pompiers de Fégréac	200,00 €
Amicales des Sapeurs-Pompiers de Saint-Gildas-des-Bois	200,00 €
Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE) - Cotisation	96,00 €
Association des Maires de l'Ouest de la Loire-Atlantique	30,00 €

• Maintien à domicile (Montant total de 800 euros)

A.S.P. Proxim'Services Bretagne Sud (Redon)	200,00 €
Aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Fégréac	200,00 €
Association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR)	200,00 €
Bien chez soi – ALPS de Pontchâteau	200,00 €

• Santé (Montant total de 440 euros)

FNATH Redon - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	110,00 €
FNATH Pontchâteau - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	110,00 €
Association Française contre les Myopathies (AFM)	110,00 €
Association des paralysés de France (APF France Handicap)	110,00 €

• Autres (Montant total de 445 euros)

Rêves de Clowns (enfants hospitalisés)	110,00 €
Chiens d'aveugles	110,00 €
Energie citoyenne des Pays de Vilaine (EPV)	50,00 €
Conseil National des Villes et Villages fleuris	175,00 €

Atelier des Arts du Pays de Sévérac

L'atelier des arts vous souhaite de bonnes vacances !

Tout d'abord un grand merci à tous les participants : artistes peintres, mairie, employés communaux, Lycée G. Deshayes, de notre exposition de peinture les 21 et 22 Mai 2022. 21 peintres participaient à l'exposition dans la grande salle polyvalente mise à disposition par la Mairie. Plus de 200 personnes se sont déplacées pour voir cette exposition. Un vrai succès qui sera reconduit l'année prochaine à la demande générale.



Reprise des activités de notre association : inscriptions saison 2022-2023

Samedi 3 septembre 2022 de 9h30 à 12h00 pour les 3 sections : peinture, randonnée et patrimoine.

Premier cours de peinture adultes

Mercredi 21 septembre. 1^{re} séance de 9h15 à 12h00, les élèves réalisent un sujet de peinture proposé par Jacky (diplômé des "Beaux Arts" de Rennes et artiste plusieurs fois primé dans les concours régionaux). Les peintres réalisent leur création selon la technique de leur choix, mais on s'aperçoit que la technique de l'aquarelle est souvent privilégiée, l'après-midi de 14h00 à 16h00, séance libre réservée aux adultes, des cours permettant ainsi de se perfectionner.

Cours de peinture enfants

L'après-midi de 14h00 à 15h30. Un thème est choisi "les poissons de toutes les couleurs, les animaux de Disney, etc." Les enfants de 7 ans à 15 ans choisissent un des dessins proposés avec la possibilité de faire plusieurs dessins pendant la séance. Tout le matériel est fourni, les enfants repartent avec leur création. Cette section est très importante car déjà très tôt on voit apparaître des vrais petits talents capables de réaliser des sujets d'adultes ! Le nombre de participants étant limité à 10, il est conseillé de réserver sa place avant le premier cours.

Randonnées pédestres

Bonne nouvelle ! Notre demande d'affiliation auprès de la F.F. Randonnée a été obtenue. La section Rando de l'atelier des arts,

ATELIER DES ARTS du Pays de Sévérac



est reconnue comme activité sportive, elle pourra bénéficier de tous les avantages qu'offre cette fédération de 245 000 adhérents (assurance, hébergement vacances, formations, etc.).

Après la modification de ses statuts la section "Rando- Nature et Patrimoine" s'appelle maintenant A.A.S. Rando. Pour s'inscrire à cette section, il est nécessaire de joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre (valable 3 saisons).

1^{re} rando le lundi 19 septembre 2022 : direction Rieux, circuit de la chapelle de Tréfin de 8.8 km. Rendez-vous à 13h30 pour le covoiturage parking du terrain de foot de Sévérac. À noter : la parité hommes-femmes n'est pas obtenue, les randonneurs masculins sont nettement minoritaires. Avis aux randonneurs !

Les journées du patrimoine à Sévérac

se dérouleront les 17 et 18 septembre 2022 avec les portes ouvertes du local du sabotier "Alexandre Chauvel". Les membres de la section Patrimoine se sont activés afin de vous présenter les outils, les machines et la collection de sabots du sabotier de Sévérac.



Les virades de l'espoir

Les 24 et 25 septembre 2022. Cette année encore notre Association est partenaire des Virades de l'espoir avec plusieurs animations au programme et en particulier la rando traditionnelle des Virades du dimanche matin.

Renseignements et inscriptions : atdesarts@gmail.com
Marie-Bernadette : 06 50 72 68 81 ou Jacky : 06 37 88 78 19

Les virades de l'espoir 2022 à Sévérac

Les Virades de l'espoir 2022 à Sévérac se dérouleront sur 2 jours, les 24 et 25 septembre 2022 avec la participation des associations l'Atelier des Arts de Sévérac et du Sévérac Palet club.

Samedi matin de 10h00 à 12h00 une permanence sera tenue salle Antarès à la salle polyvalente pour la vente d'objets et recueillir vos dons en faveur de la lutte contre la Mucoviscidose. L'après-midi à partir de 14h00, les membres du Sévérac Palet Club organiseront un concours de palets, inscriptions de 10 € au profit des Virades de l'Espoir. Le dimanche matin départ de la salle polyvalente à 10h00 pour la traditionnelle randonnée pédestre de 8.5 km à travers la campagne de Sévérac (découverte du nouveau quartier de la gare et passage par la chapelle de Madoux). Dès 9h00 inscriptions avec possibilité de faire un don pour les Virades.



Pour tout renseignement : Tél. 06 50 72 68 81



Badminton Club de Sévérac

À partir de septembre 2022 une association de badminton loisir verra le jour sur Sévérac. Ouvert à toutes et tous à partir de 10 ans. Bonne humeur et convivialité sont de mise.

Un grand merci à la commune qui nous fournit le matériel : poteaux et filets homologués.

Séances le jeudi soir de 19h00 à 21h00 et le dimanche matin de 10h00 à 12h00 (selon disponibilité de la salle). Dans la salle polyvalente de Sévérac.

Cotisation annuelle de 30 €.

Pour plus d'informations

contactez Steeve SAINT-CRIQ au 06 30 14 56 64

Sévérac Palet Club

Le Sévérac Palet Club a organisé son premier événement ouvert au public le samedi 19 mars 2022. Un bon début pour le club qui a réuni 23 équipes au cumulé pour ses deux tournois, ainsi qu'une très bonne ambiance sur l'ensemble de la journée. Nous remercions évidemment les participants et les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite. Les conseils ont été retenus et nous comptons reproduire ce type d'événement prochainement, à vos agendas !

De plus, n'attendez pas, les inscriptions au club sont toujours possibles, et vous pouvez déjà envoyer un message si vous êtes intéressés pour la saison 2022 / 2023.

Contact : par mail : severacpaletclub@gmail.com
ou par téléphone : 07 82 45 53 33



Espace baby

Espace Baby s'adresse aux tout-petits (0-3 ans) accompagnés d'un adulte (parents, assistante maternelle, grands-parents...) pour des activités de motricité. Depuis 4 ans, cette rencontre a lieu le jeudi matin, à la salle Polyvalente.

Ces matinées hebdomadaires, conviviales, sont appréciées des petits et des grands. Pour les enfants, il s'agit avant tout de développer leur motricité tout en douceur, à leur rythme, et de se socialiser. Pour les adultes, c'est un moment de partage avec l'enfant qu'ils encadrent et d'échanges avec les autres adultes.

La saison a repris début septembre avec un nouveau fonctionnement. Les inscriptions se font à la séance (2 €), via un lien sur le Facebook d'Espace Baby, et non plus à l'année. Environ 20 places sont ouvertes par séance. La principale raison de ce changement est la COVID avec des mois de fermeture ces dernières années.

Ce type de fonctionnement permet également de faire découvrir l'association à plus d'enfants.

Cette année, nous avons également ouvert quelques séances de motricité fine, les vendredis matin. Les enfants ont pu s'adonner au transvasement, au bricolage, aux encastrement et autres jeux d'éveil. La dernière séance de l'année sera l'occasion d'une sortie !

Pour tout renseignement :

espacebaby@gmail.com
facebook : espacebabyseverac
La Présidente : Christine SEILER
La Trésorière : Maurane BONNIER
La Secrétaire : Mélanie HOARAU



Al'Fa Répit - Le Relais des Aidants

À destination des aidants et Personnes Aidées

Accompagner, écouter, échanger, accueillir. Le relais des aidants apporte un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. Accès gratuit.

Le relais des aidants est :

- Un lieu d'écoute (entretiens au domicile ou sur les lieux de permanence)
- Un lieu d'information et de formations pour aider à comprendre et découvrir des outils pour mieux accompagner
- Une offre de temps libéré ou assisté aux aidants, des solutions pour rompre l'isolement et favoriser la vie sociale et le relationnel ; des séjours répit, un service de relai au domicile, la

possibilité d'une prise en charge thérapeutique et sociale de la personne malade au sein d'un accueil de jour ou d'une halte répit
- Un ensemble de services avec des professionnels à votre écoute.

Notre territoire d'intervention : Le Nord Loire du département avec des permanences régulières, sur Pornichet et St Gildas des Bois et mensuelles sur Fay de Bretagne, Guémené Penfao, Blain et La Chapelle des Marais.

Contacts : Siège : 29 rue Dr Praux - 44530 St Gildas-des-Bois
Antenne : 71C avenue St Sébastien - 44380 Pornichet
Tél. : 02 40 66 94 58 - Mail : contact@alfarepit.fr
Site : www.alfarepit.fr

Gym Tonique Sévérac

L'année 2021/2022 s'est bien déroulée. Malgré le contexte tous les cours ont eu lieu avec 30 adhérentes. Les cours reprendront le mardi 6 Septembre 2022 aux mêmes horaires : de 16 h 30 à 17 h 30.

Les inscriptions se feront après le premier cours. Un certificat médical est exigé (valable 3 ans). 2 séances d'essais sont possibles avant de s'engager.

Renseignements :

02 40 88 77 63 ou 02 40 88 70 03



Association pour le don de sang bénévole de Sévérac

Chaque jour, en France, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner les patients, dont une grande majorité trouve dans les transfusions sanguines, la seule alternative pour être soignés.

Depuis maintenant 46 ans, l'association pour le don de sang bénévole de Sévérac vous accueille, en partenariat avec l'EFS de Saint Nazaire et les chiffres relativement corrects nous encouragent à continuer la promotion de cette cause si importante. La moyenne de 2021 a été de 77,2 donneurs en 2021 et de 74,3 donneurs en 2020.

Les réserves étant toujours faibles en France, nous essayons de vous accueillir au mieux lors des 5 collectes annuelles. De plus nous axons notre communication vers les nouveaux donneurs potentiels : projet de sensibilisation dans un lycée, communication sur les réseaux sociaux.

Pour rappel, le don de sang est ouvert à toute personne âgée

de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré don, peut donner son sang. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Sur la commune de Sévérac, environ 6% de la population en âge de donner, donne son sang lors des collectes.

Depuis le mercredi 16 mars les conditions d'accès au don de sang pour les homosexuels se sont assouplies, ils pourront désormais participer sans devoir justifier d'une période spécifique d'abstinence sexuelle.

Depuis le période de Covid-19, les dons se font par rendez-vous via le site internet : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>, cette nouvelle méthode est appréciée par les donneurs car elle permet de réduire le temps d'attente. Les donneurs spontanés sont toujours les bienvenus.

L'association pour le don de sang bénévole de Sévérac sera présente pour accueillir comme il se doit tous les supers héros prêts à sauver des vies :

- Vendredi 29 juillet 2022
- Vendredi 2 décembre 2022

À la salle polyvalente de Sévérac, de 16h30 à 19h30.

Autre évènement : concours de belote le 8 octobre 2022.

Si vous avez la moindre question, **contactez-nous** via l'adresse mail : adsbseverac44530@gmail.com ou sur notre page facebook "Donneurs de sang Sévérac".



Club des Toujours Jeunes de Sévérac

La saison 2021/2022 aura encore été difficile pour notre club après une reprise en octobre 2021, un repas en décembre et la distribution de 38 colis de Noël, nous avons dû une nouvelle fois après la trêve des confiseurs cesser nos activités face à la reprise de la pandémie, annuler l'assemblée générale prévue avec un repas au restaurant en janvier 2022.

Le 24 février 2022 la saison redémarre, autour d'un repas le 7 avril 2022, le 13 avril 2022 nous avons participé à une sortie "journée surprise" qui nous conduit à visiter le musée militaire des transmissions à Cesson-Sévigné suivi d'un repas au Theil de Bretagne puis promenade dans un parc.

Le repas de la fête des mères a eu lieu le 9 juin 2022 à la Chapelle des Marais. La clôture de la saison est fixée au 7 juillet 2022 pour une reprise le 8 septembre 2022, on peut déjà noter la sortie "jarret de porc" le 5 octobre 2022.

Lors de cette saison nous souhaitons accueillir de nouveaux adhérents, ils seront les bienvenus !



"Le lien conducteur" pour la mobilité solidaire arrive à St Gildas-des-Bois, Guenrouet, Sévérac et Missillac

Cette nouvelle association basée à St Gildas-des-Bois couvrira les communes de Sévérac, Guenrouet, St Gildas, Missillac et, à l'avenir, peut-être, Drefféac.

L'objectif de l'association est de permettre aux habitants ne disposant pas de moyen de locomotion de se rendre à des rendez-vous médicaux, aux commerces locaux, aux services administratifs ou de visiter un(e) ami(e) à son domicile ou en EHPAD. Ceci sans concurrencer les transports existants.

Les chauffeurs bénévoles seront défrayés de leur frais de carburant par une participation minimale des personnes transportées.

Au travers de cette activité, l'intérêt de l'association est de créer du lien et de la solidarité dans nos communes.

Nous avons un grand besoin de bénévoles, si vous aimez le contact rejoignez-nous afin d'étoffer les groupes de chauffeurs sur chacune de nos communes.



Contacts :

J.Y. et M. Haulbert pour
St Gildas-des-Bois :

06 04 42 46 61

M. Chevalier pour Sévérac :

06 43 62 37 90

Y. Haumont pour Guenrouet :

02 40 87 62 20

Mme Legall pour Missillac
(responsable CCAS) :

02 40 88 31 09



L'Amicale Laïque de Sévérac

Après deux ans de contraintes sanitaires, nous avons enfin pu réaliser cette année des actions ! L'année fut donc riche en activités, en projets et en émotion pour nos enfants !

Nous avons, en effet, démarré cette nouvelle année scolaire avec une boum pour les anciens CM2 des deux années précédentes, qui n'avaient malheureusement pas pu profiter d'une fête de l'école pour leur grand départ.

Puis, le Père-Noël est venu rendre visite à nos maternelles et a remis à chacun des enfants de l'école un livre et un chocolat.

Le thème de l'école de cette année étant les petites bêtes, nos enfants ont pu découvrir le temps d'une sortie scolaire, l'univers des insectes en visitant l'insectarium à Lizio. La visite du Poète Ferrailleur ainsi qu'une sortie à Nantes étaient également au programme !



Nos écoliers ont également pu participer à une grande chasse aux œufs et courir sur le site du moto cross pour chercher leurs œufs de Pâques.



Nous n'avons pas oublié pour autant les adultes, qui ont quant à eux pu profiter d'une soirée très appréciée autour du vin et du fromage. Notre traditionnelle soirée de novembre s'étant transformée en vente à emporter au vu du contexte sanitaire.

Vous avez également retrouvé nos différentes ventes tout du long de l'année : sapins de Noël, chocolats de Noël, gâteaux bijoux, ventes de crêpes et galettes, fleurs et déco, sans oublier la vente de foutes décorées avec les dessins des enfants, cadeau idéal pour la fête des parents.

Toutes nos actions de l'année ont servi à financer les projets de l'école et divers matériels scolaires.

En attendant de nous retrouver à la prochaine rentrée scolaire, vous pouvez continuer de déposer vos papiers à recycler, les 1^{ers} et 3^e samedis de chaque mois, au local "papiers vacances" en bas du terrain des sports. Quant aux textiles, nous poursuivons nos collectes durant l'été uniquement sur rendez-vous en nous contactant à notre adresse mail.

Bel été à toutes et à tous,

Les membres de l'ALS

Rejoignez-nous sur notre page facebook "Amicale Laïque de Severac - 44530", et n'hésitez pas à nous contacter **pour toute demande d'information** à l'adresse mail suivante : als.severac@gmail.com



La P'tite Idée

La p'tite idée dès la rentrée !

Préparez vos agendas et rassemblez-y toutes nos bonnes petites idées !

Après la conviviale soirée du vendredi 20 mai 2022 autour de la Fête des Voisins, le grand rendez-vous attendu de la Fête de la Musique le samedi 25 juin 2022 à 19h00, La P'tite Idée reprendra avec le plus grand plaisir ses nombreuses activités pour partager de bons moments ensemble, apprendre, transmettre et développer des "savoir-faire".

Les membres de La P'tite Idée et les animateurs sont prêts et vous attendront donc dès la rentrée pour les inscriptions aux ateliers proposés, à savoir : la calligraphie avec le méticuleux René, le Scraploisirs le mercredi après-midi avec la créative Claudine, la guitare avec le fidèle et talentueux Marc et tous ces ateliers ponctuels et soirées que nous apprécions tout autant !

N'oubliez pas de vous abonner à notre Newsletter sur le site de la P'tite Idée <https://lapтитеe.com/> de façon à ne rien manquer des nouveautés et reprises de ces activités !



Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

L'équipe de la P'tite Idée vous retrouvera avec sa bonne humeur habituelle en septembre !

Centre AVEA La Poste

L'ancien centre de vacances AVEA a entamé sa mue. Notre groupe de porteurs et porteuses de projet a pris possession des lieux. Nous y installons nos activités, petit à petit. Pour l'heure, nous rangeons, nettoyons et organisons les espaces. À venir : micro-maraîchage, accueil de compagnies d'artistes, artisanat, ateliers et bureaux partagés, événements. À terme, nous y aménagerons également notre habitat partagé. En nous implantant ici, nous espérons participer à la vitalité des réseaux d'entraide

locaux, et devenir un lieu ressource dans les domaines agricoles, artistiques, culturels et sociaux.

Le site est vaste, nous voulons en faire un lieu ouvert, accueillant, fertile. Un lieu qui pourrait aussi accueillir des projets à l'initiative d'autres personnes des environs.

Venez nous rencontrer, découvrir le lieu et discuter, à l'apéro des voisins, vendredi 26 août 2022 de 17h00 à 20h00.



Voyager 3

30 ans d'astronomie à Sévérac !

Avec le retour de la période estivale, l'association Voyager 3 Astronomie renoue avec ses activités extérieures proposées au public.

Les membres de l'association ont restauré entre avril et juin, les maquettes du "Voyage au fil des planètes" inaugurées en 2009. Cette réalisation propose une découverte ludique du Système solaire en se baladant de Sévérac à Crossac, en passant par Saint-Gildas et Missillac. Après 13 ans de bons et loyaux services, les panneaux explicatifs avaient besoin d'un rafraîchissement. Une randonnée unique dans la région pour les petits et les grands.

2022 sera aussi le retour de "La Nuit des étoiles" à Sévérac. Après 2 ans de pause dues aux restrictions sanitaires, l'association organisera avec grand plaisir cette manifestation qui a lieu à Sévérac depuis 1992. Il y a 30 ans, Sévérac était la première commune de Loire Atlantique à accueillir cette grande soirée de l'astronomie. La Nuit des étoiles se déroulera le samedi 6 août à partir de 17 h 00. Pour cette reprise, les activités seront essentiellement centrées sur l'observation avec toutefois des expositions photos. Une édition qui sera totalement en extérieur et avec la visite de l'observatoire.



L'association Voyager 3 Astronomie se réunit chaque vendredi tout au long de l'année.

Pour tout renseignement sur les activités vous pouvez contacter l'association par mail : info@voyager3.com ou par téléphone : 02 40 15 58 86
Site internet : <https://voyager3.com>



L'île aux enfants

Tout au long de l'année scolaire 2021/2022 des animations autour du thème "Vivons..." ont été proposées aux enfants à l'accueil périscolaire et de loisirs.

Durant les vacances de Pâques, les enfants ont exploré la dimension culinaire en "vivant comme des chefs étoilés". Au menu : confection de tabliers et de toques, concours de chefs et du meilleur pâtissier. Tout le monde s'est régalé.

Tous les agents du service enfance seront heureux de retrouver familles et enfants à la rentrée de septembre. Le fil conducteur de l'année 2022/2023 sera "Partons à la découverte...". Ainsi dès cet été les enfants sont partis à la découverte de l'écosystème avec des sorties à la mer, en forêt et des activités sur l'éco-citoyenneté. Un séjour de deux jours au Puy du Fou a été proposé pour les plus âgés et une sortie au parc des Naudières et à l'Océarium du Croisic pour les plus jeunes.

Après deux années compliquées, nous espérons que cette nouvelle année scolaire commencera avec moins de contraintes sanitaires et plus de détente et de ludique.

Nous remercions plus particulièrement les enfants pour leur patience et leur bonne humeur.

Pour la rentrée scolaire, n'oubliez pas pour les familles déjà inscrites de faire vos réservations : périscolaire, TAP, accueil du mercredi, restaurant scolaire.

Pour les nouvelles familles, un dossier d'inscription est à remplir pour ouvrir un accès au portail. Vous pouvez le télécharger sur le site de la mairie.



Animation "Vivons comme des chefs étoilés" concours Top Chef.

Pour toute inscription au centre périscolaire, dossier d'inscription à télécharger en ligne sur le site Internet et à déposer au centre.

Géraldine ROBART, coordinatrice Service Enfance
02 40 88 73 99 ou animation-severac@outlook.com

L'espace jeunes se plonge dans l'histoire de Sévérac...



Les événements qui se déroulent actuellement en Europe ne sont pas sans nous rappeler qu'il y a 80 ans à peine, se déroulaient des événements similaires causés par un autre conflit d'envergure mondiale, y compris à Sévérac...

Afin de ne pas oublier, et dans l'esprit de transmettre aux jeunes un peu de l'histoire de leur commune, l'espace jeunes de Sévérac organisera en juillet un bivouac au cours duquel nous reconstituerons des faits historiques qui se sont déroulés sur la commune le 25 et 26 juillet 1944 à la suite de l'évasion de Guy Péron, coureur de fond arrêté par la Gestapo de Brest quelques jours plus tôt...

Retrouvez également le programme de l'ensemble des vacances d'été et des séjours sur les différents réseaux de l'espace jeunes, ainsi que sur le site de la communauté de communes.

Contact : Dylan ROBARD Animateur Jeunesse -
Réfèrent commune de Sévérac - Tél. : 06 48 60 84 06
ou mail : jeunesseseverac@cc-paysdepontchateau.fr

École La Garenne

Une nouvelle année s'achève pour les élèves de l'école La Garenne.

Durant celle-ci, tous les élèves ont travaillé sur le thème "Les petites bêtes". Plusieurs élevages ont ainsi été menés dans les classes.

Un joli carnaval a vu défiler plein de petites bêtes à l'arrivée du printemps.

Les élèves de maternelle ont continué à mener des activités de jardinage sur la cour et aux alentours de l'école.

Des apiculteurs sont venus à l'école présenter leur métier, parler des abeilles et répondre aux questions des enfants.

Les élèves de maternelle, de CP/CE1, de CE1/CE2 et de CE2/CM1 sont allés visiter l'insectarium de Lizio et l'univers du poète ferrailleur. Tous ont apprécié cette sortie qui a été financée par la municipalité et l'ALS.

La classe de CM1/CM2 s'est, elle, rendue à Nantes en train pour une visite du planétarium et une déambulation dans la ville.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont participé à un projet, qui continuera l'année prochaine, avec M. Massé de l'association "écocitoyen". Les élèves ont travaillé sur plusieurs

Du neuf à la Garenne !

Les classes maternelles ont bénéficié d'un coup de jeune par la mise en place de faux plafonds assurant un meilleur confort thermique et acoustique et des conditions de travail améliorées pour les enseignants et les élèves. Ce rajeunissement sera complété pendant les vacances d'été par la peinture des deux classes et l'installation d'arrivées d'eau chaude sécurisées sur les lavabos des sanitaires.



thèmes : les énergies renouvelables, l'isolation des maisons, les déplacements moins énergivores. Pour mettre en œuvre ce dernier thème, ils ont participé au défi "tout à vélo" de 9 mai au 10 juin.

La classe de CP/CE1 et les élèves de GS ont pu bénéficier de séances de natation à la piscine de Pontchâteau. Nouveauté cette année, les GS ont eu un enseignement massé sur une semaine.

Après 2 années d'absence, la fête de l'école a eu lieu le samedi 18 juin.

Pour rappel, vous pouvez **contacter l'école** au 02 40 88 78 51 ou par mail ce.0440932z@ac-nantes.fr Mme Jehanno-Paget, la directrice, est déchargée le vendredi et un mercredi sur deux.

Inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2022-2023 à l'école de la Garenne

Les parents des enfants souhaitant inscrire leurs enfants à l'école peuvent prendre contact avec Madame Gaëlle Jehanno-Paget, directrice de l'école afin de fixer un rendez-vous **soit par téléphone au 02 40 88 78 51, soit par mail à l'adresse suivante : ce.0440932z@ac-nantes.fr**

L'actu estivale du réseau des bibliothèques

Le réseau des bibliothèques renouvelle la manifestation "Partir en livres", séance d'heures du conte en extérieur.

"Partir en Livre" est un événement national qui met à l'honneur les livres dédiés à la jeunesse. Organisé, notamment, par le Centre National du Livre (CNL), l'objectif est de rapprocher le livre des enfants, des adolescents et de leur famille.

Et vive l'amitié !

Cette année, Partir en Livre se place sous le signe de l'Amitié ! Alors n'hésitez plus, prenez part à notre événement pour faire connaissance, se lier d'amitié, partager et rêver, au bord d'un étang, à l'ombre d'un arbre ou couché dans l'herbe !



À Sévérac, la séance se déroulera à la "Mare aux oiseaux"

le mardi 12 juillet 2022 à 15 h 30

Cette séance sera proposée par deux bénévoles de la bibliothèque.

**Accès
libre
et gratuit !**

Infos Pratiques

Le prêt de livres pour les - de 18 ans est gratuit. La cotisation annuelle est de 11 € pour le premier adulte inscrit et gratuit pour le conjoint. Sur présentation d'un justificatif, un tarif de 5 € est appliqué aux demandeurs d'emploi, étudiants et personnes relevant de minimas sociaux.

La bibliothèque de Sévérac, comme toutes les bibliothèques du réseau, est équipée d'une boîte de retour de livres. Située à l'entrée elle permet aux usagers de rendre leurs documents 24h/24.

Portail du réseau des bibliothèques : <http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr> pour être informé des horaires d'ouverture des bibliothèques, savoir le nombre de prêts en cours sur sa carte, effectuer des réservations, connaître les animations proposées sur le réseau "ANIMATIONS".

Le portail du réseau des bibliothèques propose des mini-heures du conte pour les enfants à regarder en famille. À savourer dans la rubrique "Le spectacle continue... dans votre salon !"



Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 14 h 00 - 18 h 00

Vendredi : 16 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Contact :

Tél. : 02 40 88 73 23

Mail : biblioseverac@cc-paysdepontchateau.fr



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Communauté de Communes
du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois



Horaires d'été 2022 du 18 juillet au 27 août inclus

BIBLIOTHÈQUES :	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
PONT-CHÂTEAU	14h00 18h00		10h00 12h30	14h00 18h00		14h00 18h00
SAINT-GILDAS-DES-BOIS		14h00 18h00		14h00 18h00		10h00 12h30
MISSILLAC		14h00 18h00	10h00 12h30			14h00 18h00

LES AUTRES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU SERONT FERMÉES PENDANT CETTE PÉRIODE.

À NOTER :

Pendant l'été la durée de prêt passe à 6 semaines !

Avec les boîtes 24h/24, vous pouvez rendre vos documents 7 jours sur 7 dans toutes les bibliothèques du réseau. Le service de réservations entre les bibliothèques ouvertes est maintenu !



www.reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr

© Creative - Janyla Communication - CC BY-SA - Illustration : Gildas Bois, Clémence Maréchal



Bons plans : des billets de train à prix réduit

Le saviez-vous ?

Le train s'arrête une quinzaine de fois par jour à Sévérac pour aller vers Nantes ou Redon. La SNCF propose plusieurs tarifs avantageux qui permettent de profiter des atouts du train.

Les offres du moment

Les Ventes Flash ! Tous les premiers week-ends de chaque mois, achetez vos billets TER à 5 € le trajet pour des voyages ces mêmes samedis et dimanches (achat possible dès le vendredi).

Mercredi tout est permis ! Tous les mercredis, les enfants de 4 à -12 ans accompagnés d'un adulte, voyagent gratuitement en TER (dans la limite de 3 enfants pour 1 adulte payant).

ABONNEMENT TUTTI ILLIMITÉ +26

Les +

- ✓ Sans engagement : suspendez et reprenez votre abonnement
- ✓ Souscrivez jusqu'au dernier jour pour voyager le mois suivant
- ✓ Salarié ? Bénéficiez de la prime transport

ABONNEMENT TUTTI ILLIMITÉ -26

Les +

- ✓ Tarif + avantageux pour les - de 26 ans !
- ✓ Sans engagement : suspendez et reprenez votre abonnement
- ✓ Et d'autres avantages à découvrir !

ABONNEMENT TUTTI HEBDO/MENSUEL +26

Les +

- ✓ Voyages illimités, 7j/7, sur votre parcours régulier
- ✓ 50% pris en charge par votre employeur via la prime de transport
- ✓ Et + d'avantages pour la formule mensuelle !

ABONNEMENT TUTTI HEBDO/MENSUEL -26

Les +

- ✓ Voyages illimités, 7j/7, sur votre parcours régulier
- ✓ Tarif avantageux pour les jeunes de - de 26 ans
- ✓ Et encore + d'avantages pour la formule mensuelle !

ABONNEMENT SCOLAIRE

Les +

- ✓ Abonnement réservé aux jeunes personnes scolarisées
- ✓ Voyages illimités entre le domicile et le lieu d'étude
- ✓ Valable toute l'année scolaire, 7j/7

GRATUITÉ DES FORCES DE L'ORDRE

Les +

- ✓ Abonnement gratuit
- ✓ Uniquement pour les forces de l'ordre en activité
- ✓ Voyages illimités entre le domicile et le lieu d'affectation



Plus des abonnements combinés
TER + tram/bus/car

Retrouvez toutes les informations sur
<https://m.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/>

Déclarez la naissance de votre enfant en ligne

Avec votre compte ameli, plus de formulaire à compléter et à envoyer !

5 jours après la déclaration de naissance de votre enfant à l'état civil, connectez-vous à votre compte ameli, dans la rubrique : Mes démarches > Déclarer un changement de situation > Déclaration du nouveau-né.

La déclaration peut être effectuée par l'un des deux parents rattaché à l'Assurance Maladie. Cette démarche est possible depuis le compte sur ameli.fr ou depuis l'appli ameli pour smartphone.

Bon à savoir

Le compte Ameli vous permet aussi de demander, en ligne, l'inscription de votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent dans la rubrique : Mes démarches > Effectuer une démarche > Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.

Vous n'avez pas encore de compte Ameli ?

Créez-le en quelques clics avec votre RIB et votre carte Vitale ou en utilisant FranceConnect. Rendez-vous sur ameli.fr > Compte ameli et cliquez sur « Créer un compte ».

Laissez-vous guider !

Plus d'infos sur ameli.fr



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Loire-Atlantique

Finie la galère,

Contrat d'Engagement Jeune

Trouvez un métier qui va vous plaire.

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>

Le Festival des Rendez-Vous de l'Erdre

fait escale à Sévérac cette année !



Du 22 au 28 août 2022, sur 14 communes longeant le Canal et l'Erdre, allant ainsi de Guenrouët à Nantes, les RDV de l'Erdre célèbreront cette année encore le mariage inédit du jazz et de la belle plaisance.

Pour la première année, le festival fera escale à Sévérac pour un concert proposé à 8 h 00 (du matin, oui, oui !). Une expérience musicale inédite en plein cœur d'un écrin de nature sublimé par le Marais Le Petit Val. Laissez-vous porter par ce réveil musical où les notes viendront résonner avec la vie de ce berceau humide.

Et pour une expérience musicale matinale en plein cœur d'un écrin de nature (Pascal Roux, amoureux de ce bout de nature, vous accueillera dès 6 h 30, mercredi 24 août 2022 pour une balade découverte pour écouter le réveil du marais sous les tout premiers rayons de soleil...

Concert "Lever de soleil" 8 h 00

Balade "Lever de soleil" 6 h 30

RDV au Lieu-Dit Le Petit Val à Sévérac

Entrée libre, boissons du matin offertes.

Plus d'informations à retrouver sur le site de la Communauté de communes de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois.

Un événement organisé dans le cadre du Projet culturel de territoire porté par la Communauté de Communes.

Marché de sévérac

Nous vous accueillons tous les samedis matin de 9 h 00 à 13 h 00 sur le parking de la pharmacie.



Numéros utiles

Urgences médicales : le **15** (ou le 112 depuis un portable)

Pharmacies : appeler le **3237**

Dates des Randos crêpes

mercredi 29 juin à 20 h 00 : Pont-Château

mercredi 6 juillet à 20 h 00 : Saint-Gildas des Bois

mercredi 13 juillet à 20 h 00 : Drefféac

mercredi 20 juillet à 20 h 00 : Crossac

mercredi 27 juillet à 20 h 00 : Sainte-Anne sur Brivet

mercredi 3 août à 19 h 00 : Missillac

mercredi 10 août à 19 h 00 : Sévérac

mercredi 17 août à 19 h 00 : Guenrouët

mercredi 24 août à 19 h 00 : Sainte-Reine de Bretagne

Les 3 boucles Vélo

La Communauté de Communes a mis en place un schéma de boucles vélo à vocation touristique et de loisirs.

Il se compose de :

3 boucles :

Boucle n°34

Pomme de Guenrouët et Pomme d'Api

Boucle n°35

La Petite Reine Brivetaine

Boucle n°36

Le Guidon en Terre Brièronne

3 liaisons :

Entre Sévérac et Saint-Gildas-des-Bois

Entre Pont-Château et Sainte-Reine-de-Bretagne

Entre Missillac et La Chapelle-des-Marais

Plus d'informations à retrouver sur le site de la Communauté de communes de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois > Rubrique "Randonnées à vélo"

Boucle n°34
27 KM
5 H 00

Pomme de Guenrouët ET POMME D'API

OUVRE BIEN L'ŒIL
METS À L'ÉPREUVE TA VUE !

MAIS À QUI SONT CES TRACES ?
 INDICE 1 : C'est un grand oiseau qui aime aller chercher ses insectes...
 INDICE 2 : Il a un bec orange et est très gros.
 INDICE 3 : Mais comme on peut le voir affaibli...
 Indice 4 : Garde-Bauf, pourr...

TON DÉFI ARTISTIQUE
Un papillon que vous devez colorier de vos couleurs préférées. Les couleurs à utiliser sont : le bleu, le vert, le rouge, le jaune, le noir et le blanc.

L'HISTOIRE D'UN POISSON
L'histoire d'un poisson qui a vécu à l'époque des dinosaures.

PETITE DÉDUCTION
L'histoire d'un poisson qui a vécu à l'époque des dinosaures.

QUI SUIS-JE ?

LES BONNES PRATIQUES DU CYCLISTE :
 - Pédalage le code de la route.
 - Pédaler en ville correctement.
 - Respecter les autres usagers de la route.
 - Ne pas aller plus vite que la vitesse autorisée.
 - Respecter la nature et l'environnement.

www.cc-paysdepontchateau.fr • www.pontchateau-saintgildasdesbois.com

Boucle n°35
23 KM
2 H 30

LA PETITE REINE BRIVETAINE

OUVRE BIEN L'ŒIL
METS À L'ÉPREUVE TA VUE !

ESSAI DE RETROUVER LA MARCHÉ
Essai de retrouver la marche traditionnelle. C'est une danse traditionnelle vivante de Bretagne.

A TOI DE JOUER
Le Brivet est...
 - UNE RIVIERE
 - UNE DUVRE
 - UN RUISSEAU

LA LOUVRE
C'est un monument qui a été construit par Louis XIV.

LES BONNES PRATIQUES DU CYCLISTE :
 - Pédalage le code de la route.
 - Pédaler en ville correctement.
 - Respecter les autres usagers de la route.
 - Ne pas aller plus vite que la vitesse autorisée.
 - Respecter la nature et l'environnement.

www.cc-paysdepontchateau.fr • www.pontchateau-saintgildasdesbois.com

Boucle n°36
17 KM
2 H

LE GUIDON EN TERRE BRIÈRONNE

UNE VUE À 360°
Au col de la montagne, vous avez une vue à 360° sur la vallée de la Loire, les villages de la région, les champs, les forêts du Gâtinais...

TON DÉFI BRICOLO
Fabrique un petit objet par ce chemin qui t'accompagne au col de la montagne. Avec quelques matériaux, fabrique une corbeille.

RÉBUS
QUEL EST LE NOM DU CANAL QUE L'ON VOIT AU SOUS ?

LES BONNES PRATIQUES DU CYCLISTE :
 - Pédalage le code de la route.
 - Pédaler en ville correctement.
 - Respecter les autres usagers de la route.
 - Ne pas aller plus vite que la vitesse autorisée.
 - Respecter la nature et l'environnement.

www.cc-paysdepontchateau.fr • www.pontchateau-saintgildasdesbois.com



SÉJOURS ADOS

De la 6^{ème} à 17 ans

VACANCES D'ÉTÉ 2022



CROSSAC DREFFÉAC GUENROUËT MISSILLAC PONT-CHÂTEAU IT-GILDAS-DES-BOIS ITE-ANNE-SUR-BRIVET ITE-REINE-DE-BRETAGNE IÉVÉRAL

SÉJOURS ADOS

VACANCES D'ÉTÉ 2022

INSCRIPTIONS

OÙ ?

2 lieux de permanences possibles :
Espace jeunes de Pont-Château
ou
Communauté de communes à Saint-Gildas-des-Bois

QUAND ?

Le premier jour des inscriptions
samedi 21 mai
de 9h à 12h30

ET APRÈS ?

directement auprès du référent du séjour ou du secrétariat*

*contacts page 8

A NOTER !

Réunion infos séjours
vendredi 24 juin de 19h à 20h30 *

*Lieu communiqué lors des inscriptions

MODALITÉS ?

- Remplir 2 formulaires *
 - La fiche inscription famille
 - La fiche sanitaire du jeune
- Apportez
 - Attestation Responsabilité Civile
 - Copie des pages vaccination du carnet de santé
 - Attestation à jour de votre quotient (CAF ou MSA)
 - A défaut votre numéro d'allocataire
 - Copie de l'Attestation Aisance Aquatique (sauf si déjà fourni)

*Documents téléchargeables sur le Site internet www.ccc-paysde-pontchateau.fr



Si nouvelle inscription 2022 !

ADHÉSION

Annuel obligatoire de 10€*

*Payable du 1er sept au 31 août 2022

TARIFS "AU TICKET"

Exemple : séjour "Mer" au quotient D 3,60 x 30 (tickets) = 108€

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF (valeur d'un ticket)	
		Com. com.	Hors Com. com.
A	< 500	2,10 €	3,15 €
B	501 à 700	2,60 €	3,90 €
C	701 à 900	3,10 €	4,65 €
D	901 à 1100	3,60 €	5,40 €
E	1101 à 1300	4,10 €	6,15 €
F	1301 à 1500	4,60 €	6,90 €
G	> 1500	5,10 €	7,65 €

Activités co-financées par les familles, la Communauté de communes et la Caf



CROSSAC DREFFÉAC GUENROUËT MISSILLAC PONT-CHÂTEAU IT-GILDAS-DES-BOIS ITE-ANNE-SUR-BRIVET ITE-REINE-DE-BRETAGNE IÉVÉRAL

Fêtes et manifestations

2^e semestre 2022

JUILLET

Vendredi 29

Don du Sang

Salle polyvalente Antarès

AOÛT

Samedi 6

Nuit des étoiles - V3 Astro

Salle Galaxie

Mercredi 10

Randos Crêpes

Salle polyvalente Antarès

Samedi 13

Loto Chasse Saint Hubert

Salle polyvalente Antarès

Mercredi 24

Concert Lever de soleil

Le Petit Val

Samedi 27 et Dimanche 28

Loto ABC 3R Basket

Salle polyvalente Antarès

SEPTEMBRE

Samedi 24 et Dimanche 25

Virades de l'Espoir

OCTOBRE

Vendredi 7

Soirée nouveaux arrivants

Salle des fêtes

Samedi 8

Concours de belote - ADSB

Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Vendredi 2

Don du Sang

Salle polyvalente Antarès

Samedi 3 et Dimanche 4

AMCS

Salle polyvalente Antarès

Samedi 17 et Dimanche 18

Loto ABC 3R Basket

Salle polyvalente Antarès



Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !

INFORMATION DERNIÈRE MINUTE

L'arrivée des beaux jours est l'occasion de prendre soin de son jardin. Tonte des pelouses, taille des végétaux, débroussaillage sont autant d'activités qui génèrent de nombreux déchets verts. Que faire de ces déchets ?

Le brûlage : une pratique polluante interdite

Pour les particuliers, Le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes (article D543-227-1 du code de l'environnement).

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations. Cette pollution réduit notre espérance de vie.

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

D'autres solutions existent !

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- Compostage,
- Broyage,
- Paillage,
- Collecte en déchetterie.

Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450€ à 750€ peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Mairie

31 rue des Landes-du-Bourg

Tél. 02 40 88 71 56

Ouvert tous les jours

de 9 h 00 à 12 h 00

(Les après-midi sont réservés
aux rendez-vous)

Mail: mairie-severac@orange.fr

Site internet: mairie-severac.fr

Bibliothèque

2 rue de la Gagnerie

Tél. 02 40 88 73 23

Ouvert

le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00

le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Accueil périscolaire

Accueil de Loisirs

"L'Île aux enfants"

La Garenne

Tél. 02 40 88 73 99

Accueil

à partir de 7 h 00 le matin

et jusqu'à 18 h 30 le soir

Restaurant scolaire

Salle Galaxie à La Garenne

Tél. 02 40 88 73 91

